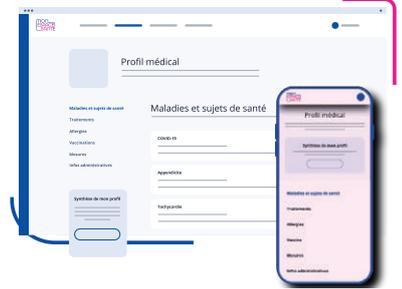


Mon espace santé

Mon espace santé est un nouveau service public numérique pour gérer les données personnelles de santé. Il permet à chacun de stocker ses informations médicales et de les partager avec les professionnels de santé en respectant le consentement du patient. Si vous êtes concerné, vous y retrouverez le contenu de votre dossier médical partagé (DMP) que le CH d'Arles a été par ailleurs le 1^{er} établissement public de santé des Bouches-du-Rhône à alimenter.



Comment Mon espace santé est-il créé ?

Vous recevez par mail ou par courrier une information provenant de votre organisme d'assurance maladie. Vous pouvez également l'activer dès à présent même si vous n'avez pas encore reçu le courrier vous y invitant muni de votre N° de Sécurité sociale et N° de série de votre Carte vitale. En l'absence d'opposition de votre part, Mon espace santé est automatiquement ouvert six semaines après l'envoi du courrier. Vous pouvez alors :

- Renseigner votre profil médical
- Recevoir des documents de la part de vos professionnels de santé
- Ajouter vous-même vos documents de santé importants pour ne pas les perdre.

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

- Un profil médical que vous remplissez pour décrire votre situation de santé (traitements en cours, dernières interventions et antécédents médicaux...). Ce profil est utile en cas de suivi d'un parcours de soins, lors de la prise en charge par un nouveau praticien ou encore en cas d'urgence.
- Les documents contenus dans votre Dossier Médical Partagé ajoutés par vous-même ou envoyés par un professionnel ou un établissement de santé : comptes rendus médicaux, résultats de biologie, d'imagerie...
- L'historique des soins des 24 derniers mois alimentés par l'Assurance maladie.
- Une messagerie sécurisée de santé pour recevoir des messages et documents avec les professionnels et les établissements de santé.

Vous-même et les professionnels auxquels vous avez autorisé l'accès et les membres de l'équipe de soins qui vous prennent en charge peuvent accéder à votre DMP. Vous pouvez toutefois bloquer l'accès à des professionnels de santé et masquer les documents de votre choix (ce qui les rend invisibles aux professionnels qui consultent ces documents de santé via le Dossier Médical Partagé).

Comment y accéder ?

Mon espace santé est accessible à toute heure de manière dématérialisée depuis le site

www.monespacesante.fr

Des conseillers sont disponibles :

par téléphone de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi au 3422

Vos données sont sécurisées

Mon espace santé, une plateforme sécurisée et proposée par le service public.



Le service informatique de l'établissement poursuivra ses efforts afin d'élargir le périmètre des données qui alimenteront le DMP intégré à Mon espace santé, notamment les comptes rendus de passage aux urgences, d'imagerie ou encore les résultats de biologie.

La Lettre se félicite de la mise en œuvre de ce nouveau service qui va améliorer les relations Ville-Hôpital et renforcer la sécurité des soins.

Soutien à la population ukrainienne

Le centre hospitalier se mobilise et s'associe à la démarche solidaire de la Ville d'Arles ainsi qu'aux initiatives locales (La Cave de Trinquetaille, le restaurant Le Buste et Oreille) afin d'apporter des dons de première nécessité ainsi que des équipements biomédicaux et des produits de santé.

Cette contribution s'est traduite par la participation à une réunion d'organisation logistique avec les associations locales et la mairie, par la mise à disposition de cartons pour collecter et trier les dons de la population ainsi que par le don de couvertures et de vêtements pour le centre de réfugiés des Pennes Mirabeau.



La Lettre remercie tous les personnels et les étudiants de l'IFSI-IFAS qui se sont engagés dans cette démarche solidaire. N'hésitez pas à nous relayer toutes initiatives que nous pourrions faire partager à l'ensemble du personnel afin de participer efficacement à cet élan de solidarité.

EHPAD du Lac : une nouvelle amélioration des conditions de séjour et d'hébergement des résidents

Dans un contexte médiatique difficile concernant les EHPAD, la priorité donnée à la qualité de vie ainsi qu'à la sécurité de prise en charge des seniors au sein des EHPAD du CH d'Arles a conduit les équipes soignantes et techniques à travailler de concert, en étroite collaboration avec le CLIN et la Direction des Soins Infirmiers, à l'élaboration d'un nouveau plan d'actions poursuivant un triple objectif :

- Renforcer la qualité de la prestation de bio-nettoyage afin notamment de mieux prévenir et maîtriser le risque légionnelle.
- Accélérer la mise en œuvre des travaux de rénovation, notamment dans les lieux de vie commune et chambres des résidents.
- Moderniser et sécuriser l'accessibilité et la fonctionnalité des locaux.

La déclinaison opérationnelle de ces engagements, grâce à une mobilisation exceptionnelle et dûment orchestrée de tous les acteurs métier impliqués, s'est concrètement traduite par des avancées notables, telles qu'illustrées ci-dessous :

 	<p>Rénovation accélérée des locaux par une planification hebdomadaire des travaux de menuiserie ayant notamment permis de renforcer les parois murales des couloirs de circulation, de consolider les fixations des rampes de circulation, de sécuriser les ascenseurs et de programmer l'installation de nouvelles portes automatiques à l'entrée de l'EHPAD.</p>	<p>Lancement d'une campagne volontariste de détartrage de tous les sanitaires de l'EHPAD du Lac.</p>  
<p>Réalisation d'un diagnostic externe ayant notamment conduit à l'actualisation des protocoles de bio-nettoyage et à la pose de filtres anti-légionnelles sur l'intégralité de la robinetterie éligible en complément de ceux existants (exigences règlementaires circonscrites aux pommeaux de douches).</p>	<p>Déploiement d'un vaste programme de renouvellement pluriannuel des lits des EHPAD et services de gériatrie (80 lits) permise par l'enveloppe Investissements du quotidien MCO et MS 2021.</p>	

L'installation de la Commission Achats Ressources Matérielles de la filière Gériatrique planifiée le 24 mars prochain, sera l'occasion de dresser un bilan objectif des progrès réalisés et de se féliciter sans nul doute de l'efficacité collaborative des équipes tout en insistant sur la nécessité de poursuivre nos efforts dans l'intérêt des résidents, de leurs familles et des professionnels de santé exerçant dans ce secteur .

EHPAD Jeanne Calment : animations du mois de mars

Un spectacle a été offert par l'APMESS dans le cadre d'un après-midi dansant et chantant sur des musiques populaires.

Pour leur part, les Blouses Roses ont animé l'atelier « les ombres portées ».



En plus des activités courantes de jardinage, de loto, d'activités manuelles, de quiz, de lecture journal, de cinéma, il y a es-crime tous les jeudis, un atelier musical (conservatoire du pays d'Arles) tous les vendredis et un bar à ongles 1 fois par semaine.

Le 15 mars a eu lieu une lecture vivante à la médiathèque d'Arles et le 25 mars avec la participation de l'EHPAD Jeanne Calment, une visite « Grande lessive » a eu lieu à l'EHPAD du Lac.



Une prestation « Aux p'tits soins » pour le personnel

Le jeudi 17 mars s'est tenue dans l'établissement une 2^{ème} édition de la journée « Aux P'tits soins », organisée avec le concours de la mutuelle nationale des hospitaliers, la MNH.

Cette journée proposait à l'ensemble du personnel hospitalier des séances de massages de 20 minutes, effectuées par un masseur kinésithérapeute.



L'activité s'est déroulée dans le solarium du 4^{ème} étage, aménagé pour l'occasion et plongé dans une ambiance sonore relaxante. Trois masseurs recevaient en continu les personnes qui avaient préalablement pris rendez-vous auprès de la DRH. Quelques personnes se sont également intercalées au gré des places restantes. Après le massage, un rafraîchissement était offert par la MNH. Ce sont plus de 51 d'entre vous qui ont bénéficié de cette prestation « Aux p'tits soins ».

Cette action a été reconduite avec le même succès à l'EHPAD Jeanne Calment le 22 mars et à l'EHPAD du Lac le 31 mars pour les équipes des deux structures.

Bilan de la Commission des Equipements Biomédicaux 2021 : une année exceptionnelle

Parmi les principales opérations menées dans le cadre de la CEB qui a bénéficié en 2021 d'une enveloppe exceptionnelle de 800 000 euros figurent :

- La mise en place d'un plateau technique complet de consultations avancées d'ophtalmologie sur le site de TARASCON (78 000 euros) et le renouvellement d'équipements sur le site d'Arles (77 000 euros), dont l'objectif étant de consolider l'activité d'ophtalmologie sur le bassin arlésien et de développer des consultations de proximité à Tarascon.
- L'intégration d'une colonne de coelioscopie digestive 3 D/ 4K STORZ (99 330 euros) et le renouvellement partiel de la colonne d'ORL (processeur caméra et écran pour une valeur de 24 000 euros) au bloc opératoire. Au moment de sa livraison, le centre hospitalier d'Arles était le seul établissement dans le département à proposer un tel équipement.
- Le renouvellement de l'échographe de consultations avancées de gynécologie/obstétrique du site de TARASCON par le VOLUSON E8 dernière génération de marque GENERAL ELECTRIC (67 000 euros dont 50 % pris en charge par les Hôpitaux des Portes de Camargue). Il s'agit de pérenniser, avec des équipements de dernière génération intégrant les outils d'acquisitions 3D, ces consultations sur le site de Tarascon assurées par nos sages-femmes échographistes ainsi que par le Dr Max OUVRARD sachant que le CH d'Arles avait déjà renouvelé en 2020 les 2 échographes des consultations gynéco-obstétricales avec le même modèle d'équipement.
- L'acquisition d'un troisième arceau de bloc opératoire « MINIVIEW » de la marque General Electric (38 719 euros). Très efficace pour la chirurgie des extrémités en orthopédie grâce à son profil ultra compact, il intègre la technologie capteur plan qui optimise la qualité des images et limite l'irradiation du patient et de l'utilisateur.



Une enveloppe a également été accordée par l'ARS pour les activités liées au COVID sur le pôle URC et a permis l'acquisition de 2 respirateurs de réanimation SERVO U de la marque MAQUET (51 300 euros) amenant notre flotte de respirateurs de ce type à 7 unités ainsi qu'un nombre important d'équipements à destination des urgences et du SMUR tels qu'un échographe performant autonome et mobile VENUE de la marque GENERAL ELECTRIC (38 719 euros), un défibrillateur portable de la marque CORPULS (28 349 euros), 4 moniteurs de surveillance multiparamétrique MX450 de la marque PHILIPS affectés à l'unité USICOVID (21 180 euros), 8 poussettes seringues et 14 pompes à perfusion de la gamme AGILIA de FRESSENIUS VIAL (25 728 euros).

En 2022, la CEB, qui doit prochainement se réunir, travaille sur certains projets déjà en cours de finalisation :



- L'acquisition du laser HOLEP avec morcellateur pour la chirurgie urologique qui permet de prendre en charge des patients sans limite de volume prostatique en ambulatoire et qui diminue la durée d'hospitalisation ainsi que les saignements per et post opératoire.
- La numérisation du service de radiologie avec la mise en place de capteurs plans mobiles et poste de lecture ainsi que le renouvellement de la table télécommandée STEPHANIX analogique par une solution numérique qui intégrera un capteur plan dynamique.

Kader BOUMEDINE - Ingénieur biomédical

Lancement officiel de la démarche projet RSE pour une meilleure performance globale du CH d'Arles



L'installation du premier COPROJ RSE le 11 mars dernier, réunissant l'ensemble des ambassadeurs RSE (17) ayant répondu favorablement à l'appel à candidatures lancé en début d'année 2022 a donné le top départ de la démarche projet RSE du CH d'Arles.

L'enrichissement désormais réglementaire d'un volet RSE du projet d'établissement de tout établissement public de santé représente une formidable opportunité de valoriser toutes les démarches volontaristes conduites en matière de développement durables par l'établissement depuis une dizaine d'années, tout en promouvant un projet résolument ambitieux et innovant susceptible de renforcer « la culture RSE » de toutes les parties prenantes (personnels hospitaliers, acteurs locaux/territoriaux tant économiques qu'institutionnels).

Le volet RSE du projet d'établissement, structuré en quatre axes (Social, Economique, Environnemental et Sociétal) devra nécessairement décrire :

- Les enjeux auxquels notre établissement est et sera confronté à court et moyen terme (vision prospective).
- Le bilan de son niveau de maturité DD (diagnostic).
- Le dispositif de gouvernance et de management opérationnel instauré.
- Les orientations stratégiques et actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre d'une programmation pluriannuelle pour chacun des quatre axes/piliers.
- Le dispositif d'évaluation de son efficacité par l'objectivation des progrès accomplis et des axes d'amélioration à prioriser.
- La stratégie de communication interne et externe à décliner.

Méthodologie d'élaboration et calendrier de mise en œuvre :

Face à un enjeu majeur de transition écologique et énergétique devant permettre de relever le défi d'une neutralité carbone à horizon 2050 (c'est-à-dire concrètement ne plus émettre davantage de gaz à effet de serre que ce nous pouvons en absorber), le projet RSE constituera un puissant levier de performance managériale (attractivité et fidélisation des professionnels hospitaliers), économique et environnementale tout en renforçant le rayonnement du CH d'Arles sur son territoire d'influence, notamment au sein du GHT Hôpitaux de Provence en essayant des bonnes pratiques et expériences résolument tournées vers un progrès sociétal partagé.

Naissance du bulletin mensuel « P.U.I Info »

Depuis 3 mois maintenant, l'équipe de la pharmacie propose un bulletin mensuel accessible sur l'intranet de l'établissement dans l'onglet « actualités ». Cette initiative fait suite à l'atelier ESCAPE GAME sur les NEVER EVENTS organisé lors de la semaine de la sécurité des patients 2021.

Lors des débriefings, les participants avaient demandé davantage de communication et d'actions sur cette thématique. Les NEVER EVENTS étant au nombre de 12, l'équipe de la pharmacie propose de faire un point chaque mois sur l'un d'entre eux.

Pour rappel : il s'agit d'évènements indésirables graves et évitables liés à l'utilisation de produits pharmaceutiques ou à des pratiques et pour lesquels les actions de prévention sont une priorité.

Ce bulletin peut s'inscrire comme un outil de communication mis en place pour répondre aux critères de certification HAS suivants : « Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments » et « Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque ».

L'élaboration du modèle de la lettre d'information s'est articulée sur plusieurs points :

- Le challenge : 1 MOIS = 1 NEVER EVENT.
- Une actualité de la PUI.
- Un rappel sur les horaires de la PUI.
- Un contenu spécifique pour approfondir les connaissances (e-learning, vidéo, quizz...) accessible en flashant un QR code ou en cliquant sur un lien.

L'activité pharmaceutique est au cœur de la prise en charge du patient. Sécuriser, optimiser le circuit des produits de santé et communiquer sur le bon usage est essentiel. L'ensemble de l'équipe de la pharmacie vous donne donc rendez-vous chaque mois pour participer au challenge et vous souhaite une bonne lecture.



Rencontre entre l'Hôpital de Jour d'Oncologie et le Secours Populaire dans le cadre de « Mars Bleu »



L'équipe de l'Hôpital de jour composée du Dr Sophie ALIBERT, de Mesdames Laetitia PALIX (IPA), Malaine SCARAFAGIO (IDE) et Emma GONZALEZ (EIDE 3^{ème} année) ont passé l'après-midi du jeudi 17 mars au Secours Populaire d'Arles pour communiquer autour du dépistage du cancer colorectal.

Elles ont eu un accueil chaleureux et très intéressé de la part de l'équipe des bénévoles et du public concerné, de nombreux kits de dépistage ayant ainsi été distribués.

Une discussion est d'ailleurs en cours afin de réitérer des interventions de dépistage en ce même lieu.

Cette rencontre avec l'équipe du Secours Populaire a été très positive et fructueuse.

Travaux de modernisation des antennes relais ORANGE



Le 8 mars 2022, des travaux de modernisation des antennes relais ORANGE ont été entrepris sur la toiture de l'IGH, par le biais d'une grue positionnée sur la façade côté Pinède afin de convertir le réseau de l'établissement à la 5G.

Taxe d'apprentissage

Le centre hospitalier d'Arles prépare l'avenir en accueillant au sein de son IFSI-IFAS plus de 200 élèves qui y reçoivent un enseignement professionnel. Afin de faire progresser encore la qualité de cet enseignement, l'établissement souhaite mettre à disposition de ses futurs professionnels des équipements pédagogiques adaptés à l'environnement d'aujourd'hui et de demain.

C'est à ce titre que les entreprises qui collaborent avec le CH d'Arles sont sollicitées pour apporter leur soutien financier à cette dynamique.

Le CH d'Arles les remercie d'avance de leur participation à l'une des missions les plus nobles et les plus essentielles de notre hôpital.



La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 19 février au 10 mars 2022 :

Coralie BENABID, Laura SOMMACAL, Justine LOPEZ (adjoints administratifs) - Albane PETITOT (infirmière) - Josian NICOLET (A.E.Q.).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Fatima REMOU (ergothérapeute) - Anais MOLINIER (A.S.H.) - Sandie BALLESTE, Myriam BEKADDOUR, Tiffany PICOT (adjoints administratifs) - Elisa REICHERT (infirmière) - Jasmine FAIGES (ouvrier principal) - Anne GOMEZ (masseur- Kinésithérapeute)